

*22ème Assemblée régionale Europe (Jersey 21-24 avril 2009)*  
*Intervention de Mme Michèle DITTLOT*

**PANEL 1 : CONTEXTE ET CONSEQUENCES DU VIEILLISSEMENT**

Monsieur le Chargé de Mission,  
Chers collègues,

Je tiens tout d'abord à remercier la section de Jersey pour son accueil chaleureux et la parfaite organisation de cette Assemblée Régionale.

Le vieillissement de la population nous préoccupe aujourd'hui, nous concerne tous, et nous concernera de plus en plus. D'où l'importance de discussions et d'échanges comme ceux-ci, d'où le caractère primordial des mesures à prendre, tant au niveau international, national que régional.

Pour ce faire, l'exemple de chacun peut servir à tous. Les avancées des uns peuvent permettre de montrer aux autres le chemin à suivre.

Notre Europe vieillit, c'est un fait incontestable, et d'ici 2050, l'Europe risque de perdre près de 55 millions d'actifs et l'on se retrouvera avec un ratio d'un retraité pour chaque travailleur.

La vieillesse ne doit pas être considérée comme une maladie mais comme un processus évolutif extrêmement complexe qui nécessite, une nouvelle approche des politiques sociales.

Les personnes âgées présentent des intérêts, des compétences, des besoins et des préoccupations extrêmement variés et constituent une nouvelle source de richesse par leurs expériences privées et professionnelles.

C'est en mettant en commun, nos réflexions et nos expériences, en tenant compte de nos tâtonnements et de nos erreurs, que nos pays pourront davantage faire face à ce défi qu'est la prise en charge du vieillissement de nos populations.

Mon pays, la Principauté de Monaco, a un atout, c'est un petit Etat. Sa taille, qui raccourcit les circuits, ainsi que son petit nombre d'habitants lui permettent d'engager une politique ambitieuse en faveur des personnes âgées, car s'il est une volonté qui habite nos Princes, c'est bien celle du devoir de solidarité nationale envers toutes et tous, et surtout envers nos aînés : solidarité de l'Etat, solidarité entre les générations répondant ainsi à une de nos valeurs fondamentales. C'est cela qui donne des fondations solides à un pays, qui permet à toutes les classes d'une société de cohabiter en harmonie.

A Monaco, le nombre de personnes de plus de 65 ans augmente de façon constante depuis 1975.

Dans ce contexte, ces personnes bénéficient de nombreux services comme la gratuité des transports en commun, la possibilité d'adhérer à des associations en bénéficiant de tarifs préférentiels en matière de loisirs (manifestations culturelles, sportives etc...)

En ce qui concerne les personnes âgées plus dépendantes, la tendance va vers leur maintien à domicile, non à tout prix mais le plus possible, selon la volonté des personnes.

C'est là aussi, une spécificité monégasque.

Dans la plupart des cas, c'est ce qui permet à la flamme de vie de nos aînés de perdurer plus longtemps et ce, surtout lorsqu'ils sont dépendants. Les déplacer, c'est leur faire perdre leurs repères, augmentant ainsi leur angoisse et le risque de perdre totalement leur autonomie.

Nous disposons d'un certain nombre de services, pas forcément innovants, comme :

- la téléalarme,
- le service de repas à domicile,
- les auxiliaires de vie,
- les aide-ménagères,
- des appartements adaptés à la perte d'autonomie,
- des associations pour les loisirs.

A côté du maintien à domicile il existe, évidemment, des maisons de retraites privées ou publiques.

Compte tenu du nombre croissant des personnes âgées en Principauté (comme partout ailleurs), les structures d'accueil qui leur sont dédiées ont été renforcées.

Au Centre Hospitalier Princesse Grâce (C.H.P.G.) ouvrira en 2011, un centre de gérontologie clinique, incluant une unité de long et moyen séjour, à hauteur de 210 lits.

Depuis le 1er septembre 2006, les habitants de la Principauté disposent d'un Centre de Coordination Gérontologique qui, agissant comme un véritable conseil d'orientation des services aux personnes âgées, a pour mission d'évaluer la situation de chacune de ces personnes afin de déterminer pour celle-ci la meilleure prise en charge possible. Plusieurs « *corps de métier* » s'y retrouvent afin d'offrir aux personnes âgées et à leurs familles un « *guichet unique* » où ils disposent de l'ensemble des informations utiles à leur situation.

Ce centre de coordination gérontologique gère notamment :

- l'élaboration, sur la base d'une évaluation médico-sociale, d'un plan d'aide pour la personne âgée impliquant la coordination des interventions des différents acteurs de terrain ;

- la mise en place d'actions de santé publique (plan canicule, éducation à la santé...);
- l'évaluation des besoins de la population âgée.
- *la coordination du réseau de soins aux personnes âgées (mise en place de formations pour les professionnels du réseau, évaluation des pratiques...);*
- *l'accueil, l'écoute et l'information des personnes âgées et de leur famille portant sur tous les aspects de la vie quotidienne;*
- *la mise en œuvre et le suivi du plan d'aide;*

Avec cette structure, c'est une véritable filière gériatrique globale qui est désormais instaurée, permettant de coordonner soins de ville et hôpital, maintien en établissement, accueil de jour ou temporaire, prise en charge sanitaire et sociale.

Une nouvelle structure d'accueil de jour « *La Villa Speranza Albert II* », a également ouvert en 2007 et permet d'accueillir toute personne atteinte de la maladie d'Alzheimer (ou maladie apparentée) qui réside en Principauté.

En offrant à ces patients des prestations d'accueil et de restauration, des activités de mémoire, de musicothérapie, des jeux de société, d'ateliers de groupe, d'animations diverses ou même des sorties, cette structure permet dans tous les cas, d'offrir aux malades, un plan d'action individualisé et entend soulager l'épuisement de leurs familles.

Enfin, en Principauté, au cœur du quartier historique de la Condamine, une résidence d'accueil pour les personnes âgées non dépendantes « *A Qiëtudine* » (*le repos en monégasque*) ouvrira bientôt ses portes.

Si vieillir est un privilège, encore faut-il vieillir bien, du moins le mieux possible.

Nous devons donc tous nous mobiliser pour que nos générations fassent preuve d'une grande solidarité à l'égard de nos aînés, tout individu, quel que soit son âge, doit vivre de manière décente et digne !

Je vous remercie de votre attention.